

Plan 153-07-21
 Îlots déstructurés
 Saint-Paul-de-la-Croix

Annexe 3 du Règlement de
 contrôle intérimaire relatif à
 certaines activités agricoles
 en zone agricole sur le territoire
 de la MRC de Rivière-du-Loup

Identification

-  Îlot déstructuré
-  Identifiant de l'îlot dans
la décision de la CPTAQ

Repère

-  Limites municipales
-  Périmètre d'urbanisation
en vigueur au moment de la
décision de la CPTAQ



1 : 35 000

